



Université Panthéon-Assas ( Paris II )  
28, rue Saint-Guillaume  
Bureau 507  
75007 PARIS

**Monsieur Claude GOT**  
56, route de Saint GEMME  
78860 SAINT NOM LA BRETÊCHE

Paris, le 15 avril 2009

Nos Réf. : MCD0904002 / CHN / ngh

Monsieur le professeur

Conformément à votre demande et à l'accord que je vous ai donné, j'ai le plaisir de vous adresser mon témoignage dans le cadre de l'action judiciaire qui vous oppose au Journaliste Airy ROUTIER.

### SUR UN PLAN GENERAL

Je suis avec un grand intérêt vos travaux comme ceux du CNSR. Je dois vous préciser que je ne suis pas accidentologue, mais criminologue. Je n'ai donc pas de compétences particulières en matière de sécurité routière. Toutefois le sujet m'intéresse vivement, étant un citoyen pourvu d'une démarche scientifique.

### SUR LES CHIFFRES DU PERMIS DE CONDUIRE

A propos des faux permis de conduire, j'ai estimé en 2004 (Alias – la table ronde 2005) qu'il y avait - toutes catégories confondues- 2,5 millions de faux documents permis en conduire en circulation, dont 25% (700.000) au maximum servaient réellement à la conduite automobile, soit 1,75% des titulaires sur un parc de 42 millions de permis délivrés. Cette estimation a été établie sur la base des saisies de souches vierges de permis de conduire français par les polices étrangères dans le monde entier, puisque je suis un formateur et collaborateur du SCTIP (Service de Coopération Technique Internationale de Police).

La statistique française s'arrête aux frontières de notre territoire. C'est sa faiblesse au plan scientifique. Cependant, les phénomènes criminels, notamment la fraude documentaire, prennent leurs racines, bien au delà de notre hexagone. La plupart des faux vendus en France sont de fabrication étrangère, et proviennent d'Algérie, du Liban, de Thaïlande, de Bulgarie, Roumanie et d'Afrique centrale. J'ai donc poursuivi mes recherches hors de France pour estimer au mieux le phénomène. En interrogeant les polices étrangères, j'ai pu apprendre que les saisies de souches vierges « permis de conduire français » effectuées entre 1985 et 2003

étaient approximativement de 650.000. Considérant que le permis de conduire français n'a pas de date de péremption, puisqu'il reste valable à vie, et que le chiffre noir de la criminalité et de la délinquance était en France de 3,6 (1 infraction enregistrée par les services de l'Etat pour 3,6 déclarées ou produites – chiffre IHESI 2001) j'ai estimé que le nombre de document en circulation était au moins de 2,5 millions sur notre territoire, sans compter les territoires étrangers.

Sachant que nos services judiciaires traitent environ 80.000 défauts de permis par an (chiffre Min Int 2005), dont 2200 concernent des procédures pour faux, que le chiffre noir en fraude documentaire est de 1 pour 29 (1 fausse CNI découverte pour 29 en circulation, idem cartes grises et passeports), il est raisonnable de penser que 30 fois plus de personnes roulent avec un faux permis de conduire, soit environ  $2200 \times 30 = 700.000$ .

3 chiffres viennent consolider mon estimation :

Nos 80.000 interpellations pour défaut de permis, pondérées du chiffre noir donne 2 600 000, soit environ ce que j'ai estimé comme parc de faux permis en circulation en France.

Les assureurs estiment que les conducteurs en défaut d'assurance représentent entre 3 et 5% des conducteurs, soit environ 2 millions de personnes (chiffre donné par la presse). Mon estimation de 1,75% est donc raisonnable.

Le BFD (Bureau de la fraude documentaire) du ministère de l'intérieur, reçoit tous les jours de la part des préfetures, 80 demandes d'authentification de permis de conduire, soit  $80 \times 220 \text{ jours/an} = 17600$  interrogations par année (commissaire Vincent Lafon). Il faut bien imaginer qu'un grand nombre de faux ne sont pas détectés par les employés des préfetures. Le taux de non détection est de 1 pour 30 en France, ce qui conduit à estimer que les préfetures doutent de 530.000 permis de conduire. 2,5 millions de faux en circulation en 2004 est un chiffre très raisonnable. Nous sommes très proches du nombre de carte d'identité déclarées volées ou perdues (527.000 en 2005 – chiffre Min Int - pour un parc de 30 millions de CNI).

**J'ai donc estimé qu'il y avait 2,5 millions de faux permis de conduire en circulation en France, mais que seulement 700.000 de ces permis étaient utilisés pour la conduite automobile.**

A la question de Monsieur Heitz : « Pensez vous que les faux permis puissent avoir un impact sur la sécurité routière ? », j'ai répondu que j'étais incapable à ce jour d'établir scientifiquement un coefficient de corrélation démontrant que les faux permis étaient accidentogènes, même si je suis convaincu intuitivement que cela doit jouer. La pauvreté du matériel statistique dont nous disposons sur les activités criminelles empêche toute analyse scientifique sérieuse. Je préfère m'abstenir. Je n'ai donc jamais fait de déclaration en ce sens, et me suis toujours abstenu de faire des commentaires sur les problématiques de sécurité routière que je ne maîtrise pas du tout.

Pour lutter contre le phénomène des faux permis en circulation, j'ai proposé au ministère de l'Intérieur, il y a plusieurs années :

1. De faire disparaître le document permis de conduire papier, et de faire en sorte qu'il devienne une mention sur la carte nationale d'identité.

2. De limiter la durée de validité du permis de conduire à 5 ans environ, de façon à fragiliser le marché criminel sur les faux
3. D'appliquer les technologies biométriques en police de la route, ce qui limite considérablement les possibilités de fraude, de substitution de conducteurs, ou de déni de responsabilité.

A ma connaissance, aucune de ces propositions n'a été retenue. Je n'ai jamais été re-contacté sur ces points. Je reste à votre disposition pour vous les présenter et expliciter à nouveau.

### **SUR LES PROPOS DE MONSIEUR ROUTIER**

Je n'ai donc jamais déclaré que le nombre de conducteurs sans permis était passé de 700.000 en 2001 à 1,5 millions en 2007 (Page 134 – la France sans permis A.Michel 2007). Cette affirmation n'est pas de moi, et je connais suffisamment mon sujet pour éviter toute erreur d'interprétation. Il ne faut pas confondre le nombre des documents permis de conduire au nombre de conducteurs utilisant un faux document « permis de conduire ». Ce chiffre de 1,5 million ne sort pas de mes travaux. Il n'a aucune signification pour moi. Il a été inventé.

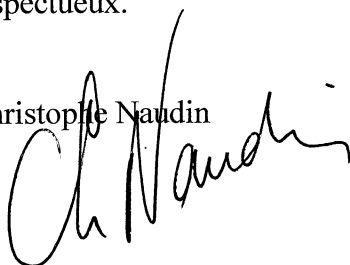
Je n'ai jamais rencontré Monsieur Airy ROUTIER, ni n'ai eu de contact téléphonique avec lui. Or, la méthode scientifique que j'ai acquise auprès de mes maîtres & pairs veut que, sur des sujets d'actualité, il est de bon ton de contacter directement l'auteur des recherches, où qu'il soit dans le monde, pour lui demander l'autorisation (par mail ou par téléphone) de le citer et de s'assurer qu'il n'y a aucune coquille ou confusion concernant ses travaux. C'est en tous cas ainsi que j'ai appris à travailler.

En revanche, il est exact que j'ai toujours affirmé que la grande majorité (75%) de ces faux étaient utilisés pour l'obtention d'autres faux documents, ou comme pièce d'identité dans le cadre d'obtentions indues d'aides et d'allocations, d'ouvertures de comptes, de paiement frauduleux, d'embauches, etc. Ces déclarations sont faites dans la bouche de Remi HEITZ (page 135) alors qu'elles émanent de mes travaux auprès des administrations françaises.

J'ai connaissance du fait que mes propos et écrits seront utilisés dans un cadre judiciaire et que de ce fait ma responsabilité civile et pénale est engagée en cas de manquement ou de fausse déclaration, notamment les dispositions prévues par l'article 434-13 du code pénal.

Dans l'attente d'être informé des suites qui seront données à votre affaire, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous estimeriez utile de me faire préciser, et je vous prie d'agréer, Monsieur le professeur, l'expression de mes sentiments très respectueux.

Christophe Naudin



Adresse personnelle : 51 rue Desnouettes - 75015 PARIS

ou

DRMCC Département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines Université Paris II Panthéon Assas - 6 rue Blaise Desgoffe - 75006 PARIS